



AGRICULTURE



NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION AGRICOLE

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Novembre 2023

NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION AGRICOLE

I. Introduction

Ces dernières années, le monde a connu une transformation économique et technologique rapide. Dans ce processus, les problèmes mondiaux majeurs, y compris la sécheresse, l'augmentation des coûts de production et la faim dans le monde due au changement climatique, de même que les conflits régionaux, ont des répercussions négatives sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire. Compte tenu de cette réalité, l'agriculture est l'un des secteurs les plus importants pour les économies du monde entier, en particulier dans les pays membres de l'OCI. Le développement de ce secteur est également d'une importance cruciale pour répondre aux questions urgentes telles que la sécurité alimentaire, la pauvreté et le développement économique.

En tant que l'un des principaux secteurs dans la plupart des pays membres de l'OCI, l'agriculture fournit des aliments, des revenus et de l'emploi à une grande partie de la société. Le secteur de l'agriculture représente 10,4 % du PIB dans les pays de l'OCI, ce qui est beaucoup plus important que la moyenne mondiale de 4,3 %. De plus, 216 millions de personnes dans les pays de l'OCI travaillent dans le secteur de l'agriculture, ce qui équivaut à 32% de leur emploi total. Bien que la proportion de l'emploi dans l'agriculture ait diminué au cours de la dernière décennie, il convient de noter qu'environ 1,4 billions d'hectares de terres dans les pays de l'OCI, ce qui représente un tiers de l'ensemble des terres agricoles du monde, sont toujours consacrés au secteur de l'agriculture.

Cependant, les pays membres de l'OCI sont confrontés à des défis pour assurer le développement agricole et la sécurité alimentaire de leurs populations. Parmi ces défis, l'escalade des conflits et de l'insécurité sur leurs territoires constitue une préoccupation cruciale. Par conséquent, le secteur de l'agriculture est crucial pour de nombreux pays membres de l'OCI afin de générer des revenus, d'augmenter le bien-être et d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, en particulier sous l'impact du COVID 19. Compte tenu de son importance, l'agriculture a été identifiée comme un domaine de coopération dans la stratégie du COMCEC et le groupe de travail sur l'agriculture (GTA) a été créé avec l'objectif stratégique d' "Augmenter la productivité du secteur agricole et de soutenir la sécurité alimentaire dans la région du COMCEC".

Afin d'atteindre cet objectif, la stratégie du COMCEC a déterminé (i) l'augmentation de la productivité, (ii) le cadre réglementaire et la capacité institutionnelle, (iii) des données fiables et à jour, et (iv) la performance et l'accès au marché comme domaines de production dans le domaine de la coopération agricole.

Le groupe de travail sur l'agriculture a développé les domaines de production susmentionnés lors de ses réunions précédentes et a discuté des systèmes d'irrigation, des pertes alimentaires à la ferme et après récolte, du gaspillage alimentaire, des institutions du marché agricole et des systèmes d'information sur le marché, de la résilience et de la garantie de la sécurité alimentaire et de la bonne gouvernance pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition.

II. La Coopération Agricole sous l'égide du COMCEC

Compte tenu des dimensions importantes des intrants agricoles (tels que la terre, l'eau, les semences, les engrais, l'énergie, les ressources humaines), qui sont parmi les éléments les plus importants pour la sécurité alimentaire durable dans les États Membres de l'OCI, l'GTA (Groupe de Travail sur L'Agriculture) du COMCEC a consacré ses réunions en 2023 à la discussion sur "l'Assurance de la Durabilité des Intrants Agricoles pour Combattre l'Insécurité Alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI". Dans ce cadre, cette étude vise à examiner les intrants agricoles (semences, énergie, engrais et agents de protection des plantes, etc.) dans les pays de l'OCI avec leurs aspects de demande et d'offre et à présenter les bonnes pratiques pour les problèmes au niveau du pays et des régions sous forme d'un guide...

A. Assurer la Durabilité des Intrants Agricoles pour Combattre l'Insécurité Alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI (20^{ème} et 21^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur l'Agriculture)

Les 20^{ème} et 21^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur l'Agriculture (GTA) du COMCEC ont été tenues respectivement le 11 Mai 2023 et les 12-13 Octobre 2023, avec le même thème "Assurer la Durabilité des Intrants Agricoles pour Combattre l'Insécurité Alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI".

Un rapport de recherche sur le sujet est en cours de préparation pour deux réunions consécutives du GTA du COMCEC (20^{ème} et 21^{ème} réunions). Alors que les résultats préliminaires du rapport ont été soumis à la 20^{ème} réunion du GTA, la version finale du rapport a été soumise à la 21^{ème} réunion du GTA. Le rapport a évalué les intrants agricoles à l'échelle de l'OCI avec les dimensions telles que le coût optimal, le stock d'approvisionnement, la gestion et la gouvernance, et a proposé quelques options politiques pour fournir des solutions permanentes et réalisables à ces problèmes.

Le rapport examine les principaux intrants de la production alimentaire tels que l'utilisation efficace et productive des terres agricoles, des semences, l'utilisation de machines, d'engrais et de pesticides, la gestion des ressources en eau et les systèmes d'irrigation, ainsi que l'accès au financement. Le rapport souligne également que l'eau est une ressource peu abondante dans les régions arides et semi-arides où sont localisés de nombreux pays de l'OCI. Les pays de l'OCI ont une superficie moyenne relativement faible et une structure agricole dominée par une production à petite échelle et nécessitant une main-d'œuvre abondante. L'utilisation moyenne d'engrais par hectare de terre arable dans les pays de l'OCI (a grimpé de 69,6 kilogrammes en 2010 à 85,6 kilogrammes en 2020) est encore significativement faible, lorsqu'elle est comparée à celle des pays en développement non membres de l'OCI et des pays développés. Les pays de l'OCI ont une superficie moyenne relativement faible et une structure agricole dominée par une production à petite échelle et nécessitant une main-d'œuvre abondante. Pour gérer ces problèmes, les pays membres de l'OCI doivent améliorer leur productivité en utilisant des machines modernes, des engrais et des techniques d'irrigation efficaces et en s'adaptant aux nouvelles technologies et pratiques agricoles. Les principaux défis relevés dans le rapport sont comme suit :

- Gestion inefficace des ressources agricoles

- Besoin d'utiliser des intrants modernes
- Marché foncier sous-développé
- Financement moderne limité
- Infrastructures insuffisantes
- Faiblesse du réseau de routes rurales et de leur accessibilité
- Système d'irrigation et installations électriques sous-développés
- Le Changement Climatique

Au cours de la 21^{ème} réunion, les participants ont mené des discussions sur le sujet et les principales conclusions du rapport de recherche ont permis d'élaborer quelques options politiques pour contribuer aux intrants agricoles. Conformément aux discussions, La réunion a élaboré un ensemble de recommandations politiques à soumettre à la session ministérielle du COMCEC pour adoption, comme indiqué ci-dessous :

- Promouvoir les pratiques d'agriculture de conservation en vue de gérer les écosystèmes agricoles pour une productivité durable, une rentabilité accrue et une sécurité alimentaire qui protège les ressources naturelles et l'environnement.
- Encourager l'irrigation goutte-à-goutte, la collecte de l'eau, les cultures tolérantes à la sécheresse, la gestion non conventionnelle de l'eau et les pratiques agricoles sèches qui favorisent l'utilisation efficace des ressources en eau et les économies d'eau, ainsi que la participation des producteurs agricoles aux processus d'application.
- Soutenir l'utilisation efficace des engrais organo-minéraux et des pesticides biologiques, qui permettent d'atteindre une plus grande productivité et une augmentation de la production en comparaison avec l'utilisation d'engrais et de pesticides chimiques, et qui contribuent également à l'amélioration de la santé des plantes et des sols.
- Développer un système d'agriculture intelligente pour un suivi et une évaluation efficaces afin de mieux comprendre l'impact de l'augmentation de la productivité et de la réduction des coûts ainsi que de la compatibilité environnementale
- Améliorer les pratiques d'agriculture circulaire en utilisant une quantité minimale d'intrants externes ou en réutilisant les déchets agricoles pour assurer la production d'engrais et d'énergie renouvelables.
- Encourager l'utilisation de méthodes et de technologies d'agriculture en circuit fermé par les entreprises du secteur privé dans le but d'assurer un meilleur contrôle des facteurs environnementaux, une productivité accrue et une production continue hors saison.
- Renforcer la coordination et la durabilité des initiatives entre les institutions et les organisations publiques en tenant compte des données et des prévisions de risques fondées sur des preuves élaborées par les initiatives au début des processus de mise en œuvre.
- Soutenir les petits agriculteurs, les paysans et les ménages dans la gestion efficace de leurs activités agricoles par le renforcement des capacités, la formation, l'accès à l'information sur le marché et à des produits financiers personnalisés afin d'optimiser

leur processus de prise de décision, en diffusant également la technologie et en facilitant les solutions respectueuses de l'environnement mais relativement coûteuses.

- Augmenter l'utilisation de la Production de Semences Certifiées et de Semences Améliorées dans la Production Agricole afin d'améliorer la productivité et de soutenir la sécurité alimentaire.

Tous les documents et présentations faits lors de la 20^{ème} et 21^{ème} réunions du groupe de travail ainsi que le rapport de recherche susmentionné sont disponibles sur le site web du COMCEC. (www.comcec.org)

B. Instruments de soutien financier du COMCEC

Financement des Projets du COMCEC

Le financement des projets du COMCEC (FPC) est l'autre instrument important de la stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent servir la coopération multilatérale et doivent être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la stratégie dans sa section sur l'agriculture. Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les pays membres au cours des réunions du GTA.

Dans le cadre du 9^{ème} appel à propositions de projets au titre du FPC, quatre projets ont été sélectionnés pour être mis en œuvre en 2022. Les projets mis en œuvre dans le cadre du FPC en 2022 sont les suivants :

Le projet intitulé "Promouvoir une agriculture sensible à la nutrition pour assurer la sécurité alimentaire et la bonne nutrition en Afrique de l'Ouest" a été mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec 5 pays bénéficiaires. Les pays bénéficiaires sont la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Togo. Le projet visait à accroître les capacités humaines et institutionnelles sur les outils de mise en œuvre de l'agriculture sensible à la nutrition pour la sécurité alimentaire et la bonne nutrition.

Un autre projet important intitulé "Créer de la Sensibilisation Concernant l'Importance des Bourses de Marchandises" a été mis en œuvre par l'CICIA (Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture) en partenariat avec sept pays bénéficiaires. L'objectif du projet était de sensibiliser les parties prenantes à l'importance des marchés d'échange de produits agricoles et à leurs avantages pour le secteur agricole. Le projet visait également à partager les connaissances entre les partenaires sur le modèle commercial pour un succès des marchés d'échange respectifs.

Le troisième projet agricole intitulé "Renforcement des capacités sur les nouvelles technologies pour réduire les pertes après récolte" a été mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec le partenariat de six pays bénéficiaires. Ce projet visait à partager les connaissances et les bonnes pratiques sur l'utilisation des nouvelles technologies pour l'entreposage et le stockage des grains.

Enfin, l'OISA a mis en œuvre le projet intitulé "Renforcement des capacités des Etats membres de l'OCI en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire" avec 20 comtés bénéficiaires. Ce projet visait à aider les États membres de l'OCI à renforcer la capacités institutionnelles des

agences gouvernementales dans la mise en œuvre des pratiques de gouvernance de la sécurité alimentaire.

En outre, dans le cadre du 10^{ème} appel à propositions de projets au titre du FPC, 6 projets ont été sélectionnés pour être mis en œuvre en 2023. Ces projets sont les suivants :

Le projet intitulé "Augmenter la Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest par la Promotion de l'Apiculture Villageoise" sera mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec l'Ouganda. Le projet vise à renforcer les capacités des petits exploitants en matière d'apiculture villageoise afin d'accroître la productivité des principales cultures vivrières au Bénin.

La Gambie mettra également en œuvre un projet intitulé "Renforcement des Capacités de Collecte, d'Analyse et de Communication des Données dans le Secteur de l'Agriculture". Le projet vise à renforcer les capacités techniques des fonctionnaires travaillant dans le secteur de l'agriculture en matière de collecte de données, d'analyse et de techniques d'établissement de rapports.

Le projet intitulé "Évaluation des besoins en matière d'Adoption d'Approches Durables pour la Culture du Riz Face au Changement Climatique" sera mis en œuvre par la Malaisie. Le projet vise à sensibiliser les riziculteurs et à les inciter à adopter des approches et des technologies durables afin d'accroître la productivité du riz en tenant compte des effets du changement climatique.

La Turquie mettra également en œuvre le projet intitulé "Renforcement des Capacités d'Utilisation des Systèmes de Télédétection dans l'Agriculture" avec le partenariat de la Malaisie. Le projet vise à améliorer les capacités humaines et institutionnelles du Ministère de l'Agriculture et des Forêts de la Turquie en matière de systèmes de télédétection par le biais d'activités de partage de connaissances et d'expériences.

COMCEC COVID Réponse

Dans le cadre du programme de réponse à la COVID du COMCEC initié par le BCC afin d'aider les États membres dans leurs efforts pour atténuer les effets négatifs de la pandémie de la COVID-19 sur les économies des pays membres. Le programme est basé sur le financement de certains types de projets, qui seront axés sur l'évaluation des besoins, le partage d'expertise et l'octroi de subventions directes aux bénéficiaires finaux.

Dans le cadre du 2^{ème} Appel à Propositions de Projet de la Réponse COVID du COMCEC, la Turquie a mis en œuvre un projet de partage d'expertise intitulé "Résilience dans le secteur des semences avec l'augmentation des risques après le COVID-19" avec quatre pays bénéficiaires qui sont l'Azerbaïdjan, le Maroc, la Malaisie, le Pakistan. Le projet visait à étudier les bonnes pratiques en termes de fourniture et de distribution des semences pendant la COVID-19 et à étudier comment agir au niveau institutionnel dans de telles crises pour l'avenir.

Le projet, intitulé " Réduction des Pertes et Déchets Alimentaires pendant le COVID-19 par la Promotion de l'Agriculture Intelligente Face au Climat " a été mis en œuvre par l'Azerbaïdjan. Le projet visait à renforcer les capacités humaines et institutionnelles de l'Azerbaïdjan en

matière de mesure des pertes et des déchets alimentaires, ainsi qu'à développer des stratégies et des outils efficaces pour prévenir les pertes et les déchets.

Le projet intitulé "Augmenter la productivité du riz pour assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire au Bénin" mis en œuvre par le Bénin, Le projet visait à accroître la disponibilité du riz en améliorant sa productivité. Conformément à cet objectif, des semences de riz et des engrais minéraux ont été distribués aux petits producteurs.